



Récupéré un jugement archivé

Par **Juju974**, le **16/12/2019 à 14:33**

Bonjour.

Suite à une plainte pour viols par plus d'une vingtaine de personnes lorsque j'avais 9 ans.

Un jugement à été rendu en juin 2008 par le tribunal pour enfants de la réunion 97400.

J'ai eu quelques difficultés et j'ai dû quitter précipitamment mon domicile et je n'ai eu aucun suivi suite au dossier.

Vais percevoir des dommages et intérêts si je ne lais pas demander ?

J'ai fais une demande de copie de jugement mais je n'ai toujours pas de réponses.

Pourriez vous m'aider afin de récupérer le jugement aux archives?

Cordialement.